

DOSSIER DE POSITIONNEMENT FACULTATIF

Préambule

Le positionnement est un moment important de la formation : il permet au stagiaire qui le souhaite de faire état de ses compétences actuelles pour éventuellement bénéficier d'un allègement de formation. C'est donc bien **une démarche facultative**.

Attention, l'allègement ne porte que sur la formation : **le candidat bénéficiant d'un allègement de formation devra toutefois passer l'ensemble des épreuves de certification**.

La démarche

Le candidat qui souhaite obtenir des allègements de formation complète, dans les cases prévues à cet effet, les différentes expériences, formations ou compétences qu'il possède **au regard des contenus de formation**. Par ailleurs, **ces éléments relatés par le candidat doivent être dûment justifiés** (fiches de paie, attestation de l'employeur ou du président d'association, etc...), les déclarations sur l'honneur n'étant pas recevables.

Le candidat veillera également à **joindre une copie de l'ensemble des diplômes** qu'il a obtenus et qui pourraient venir appuyer son positionnement (BEES, BPJEPS, diplômes d'animation, diplômes universitaires, etc...).

Les contenus de formation du DEJEPS :

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

- Méthodologie de projet;
- Préparation et mise en œuvre d'un projet individuel de développement ou de promotion de l'activité;
- Connaissance du contexte socioprofessionnel et de l'environnement de pratique;

UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en place d'un projet d'action

- Notions de base de comptabilité-gestion;
- Eléments de gestion des ressources humaines et de management dans l'entreprise;
- Connaissance des éléments juridiques liés à l'environnement de travail (règlementations, structures juridiques des entreprises etc...);

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

- Pédagogie appliquée aux niveaux de pratique Blanc à Marron;
- Eléments d'amélioration de la performance et d'entraînement;
- Eléments de connaissance et pédagogie spécifique de la formation de cadres;
- Pédagogie spécifique liée aux publics particuliers (Handicapés, jeunes)

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

- Perfectionnement technique individuel en vol de distance, en pilotage avancé et en biplace;
- Perfectionnement en pédagogie, utilisation de la vidéo ;
- Connaissance et entretien du matériel
- Connaissance des contextes juridique et réglementaire liés spécifiquement à l'enseignement du vol libre

DEJEPS Perfectionnement sportif, mention parapente / deltaplane
Tests de sélection – sept. 2021
RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'ALLÈGEMENT

	Expérience ou diplôme ou formation	Lieu de réalisation si expérience ou formation	Date(s)
<p>UC1 : - méthodologie & mise en place du projet - contexte socio professionnel</p>			
<p>UC2 : - comptabilité – gestion - management / ressources humaines - éléments juridiques</p>			
<p>UC3 : - enseignement blanc à marron, - formation des cadres - publics particuliers</p>			
<p>UC4 : - perfectionnement technique, - contexte juridique/réglementation liée à l'enseignement.</p>			